



Introduction: Dérive des frontières, naufrage de l'Europe

Nathalie Bernardie-Tahir, Camille Schmoll

► To cite this version:

Nathalie Bernardie-Tahir, Camille Schmoll. Introduction: Dérive des frontières, naufrage de l'Europe. Michel Agier; Stefan Le Courant. Méditerranée: Des frontières à la dérive, pp.7-28, 2018. hal-01932931

HAL Id: hal-01932931

<https://hal.science/hal-01932931>

Submitted on 23 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Méditerranée

Des frontières à la dérive





BIBLIOTHÈQUE DES FRONTIÈRES

MÉDITERRANÉE
DES FRONTIÈRES À LA DÉRIVE

BABELS

le passager clandestin





Le programme de recherche de l'EHESS Babels réunit une quarantaine de chercheurs en Europe sous la direction scientifique de l'anthropologue Michel Agier, assisté de Stefan Le Courant. Des rencontres mensuelles « Babels, l'atelier public des villes-frontières » sont le lieu de cette recherche collaborative, et permettent l'écriture des 7 titres de la collection « Bibliothèque des frontières » des éditions le passager clandestin.

Le programme Babels s'inscrit dans une démarche participative en associant les savoirs produits par les enquêtes de terrain et les connaissances fondées sur les expériences des acteurs des milieux associatifs, institutionnels et médiatiques concernés par les questions liées aux migrants. Son but est de contribuer à la compréhension des migrations et d'aider au renouvellement des politiques publiques à l'égard des migrants.

Cet ouvrage a été coordonné par Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll.

Y ont aussi contribué : Karen Akoka, Marie Bassi, Roberto Calarco, Olivier Clochard, Marta Esperti, Adrian Foucher, Évangeline Masson Diez, Antonio M. Morone, Clément Perrin et Louise Tassin.



Ce livre a reçu le soutien de l'Agence nationale pour la recherche

4 autres titres ont déjà paru dans la même collection :

- *La mort aux frontières de l'Europe. Retrouver, identifier, commémorer*, 2017
- *De Lesbos à Calais. Comment l'Europe fabrique des camps*, 2017
- *Entre accueil et rejet. Ce que les villes font aux migrants*, 2018
- *Exils syriens. Parcours et ancrages (Liban, Turquie, Europe)*, 2018

© Éditions le passager clandestin, 2018

Éditions le passager clandestin
61, rue Sébastien-Gryphe
69007 Lyon

Couverture : Xavier Sebillotte (xavier.sebillotte@free.fr)

Corrections : Vladimir Sichler





TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Dérive des frontières, naufrage de l'Europe	7
Les spatialités de la frontière	8
Les îles : des lieux emblématiques de la frontiérisation de la Méditerranée	12
Les trois usages de l'île	18
Les îles-frontières : des laboratoires d'innovation politique	19
Les îles comme lieux de construction de l'identité et de l'altérité	21
Des îles à la mer	25
La Sicile à l'épreuve des migrations	29
Entre intérêts économiques et enjeux politiques	
Construction et mise en scène de la frontière	30
L'encampement sur les îles et ses effets socioéconomiques	36
Effets sociopolitiques : mobilisations collectives	44
Les îles comme avant-postes de la gestion des migrations par la mer	49
Malte. Quand l'île s'enferme	55
Malte, d'une île de départs à une île d'arrivées	59
Une île-État : du microcosme insulaire à la scène migratoire européenne	60
L'enfermement au cœur du dispositif maltais	65
Asile : limiter l'accès, partager le « fardeau »	68
L'exception maltaise toujours à l'œuvre	71
Samos, une île grecque au service d'une politique de dissuasion migratoire	73
Le désastre humain de la « crise des migrants » : une construction politique	74
Derrière les discours sur les morts et le chaos, la réalité d'une solidarité organisée	75





L'accord UE-Turquie : violence policière, enfermement et dissuasion	78
Une politique de dissuasion aux conséquences médicales lourdes	82
Recul des solidarités et nouvelles craintes pour l'avenir économique de l'île	88
Chios, l'île-camp	93
Traverser la mer Égée	95
Vivre la frontière, vivre dans les camps	98
L'action humanitaire au service de la frontiérisation ?	106
Canal de Sicile : sauver des vies à la dérive	107
Le rôle des ONG aux frontières maritimes	
La première « humanitarisation » de la frontière maritime au sud de l'Europe : la part de l'État italien	108
La politisation des opérations de sauvetage en Méditerranée centrale	110
L'intervention des ONG en mer : entre sauvetages, témoignages et plaidoyers politiques	111
Vers l'« humanitarisation » civile de la frontière maritime	114
De la criminalisation des ONG à la restriction de l'espace humanitaire en mer	116
La Libye post-Kadhafi	121
Migrations, politiques d'endiguement et conflits	
La coopération italo-libyenne avant la chute de Kadhafi	121
Après 2011, le rétablissement du principe d'endiguement	123
Fragilité de la Libye, vulnérabilités migrantes	125
La Méditerranée, une zone de « non-droit » ?	128
Conclusion : Une mer fermée ?	131
Pour aller plus loin	137
(Ouvrages et articles, rapports, sites internet, films)	
Les contributeurs	141





INTRODUCTION

DÉRIVE DES FRONTIÈRES, NAUFRAGE DE L'EUROPE

De quoi la Méditerranée est-elle le théâtre ? La « mer du milieu » a vu ces dernières années se développer une entreprise de dissuasion colossale envers les migrants, générant une augmentation drastique du nombre de morts parmi celles et ceux qui en tentent la traversée¹ et entraînant par là même la défaillance de l'Europe des droits humains. Dans les dernières décennies, la Méditerranée a été tout à la fois le lieu de déploiement de nouvelles formes d'ingénierie du contrôle et celui d'innovations et de formes de résistance nouvelles, marquées par la montée en puissance de nouveaux acteurs politiques : alliances transnationales de militants, collectifs identitaires, nouvelles associations européennes telle SOS Méditerranée... Cet ouvrage part ainsi du constat de la centralité politique actuelle de la Méditerranée pour penser la frontière migratoire et les formes et modalités de sa contestation. Il s'attache tout à la fois à la transformation des dynamiques spatiales de la frontière, dans un double mouvement d'élargissement et de concentration, et à sa dilution temporelle, pour en mettre en évidence des moments et des lieux clés, comme autant d'entreprises de déshumanisation/réhumanisation de l'espace méditerranéen.

1. Babels, *La mort aux frontières de l'Europe. Retrouver, identifier, commémorer*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, coll. « Bibliothèque des frontières », 2017.





Les spatialités de la frontière

Paolo Cuttitta¹ dans un essai récent sur Lampedusa propose le terme de « frontiérisation » pour mettre en exergue le processus de construction et de mise en visibilité, sans cesse reterritorisé, de la frontière dans l'espace méditerranéen. Les mémoires courtes font remonter ce processus de frontiérisation aux Printemps arabes et aux guerres civiles qui déchirent l'Afrique du Nord (Libye) et le Moyen-Orient (Syrie). Mais en réalité, la frontiérisation de la Méditerranée a une longue histoire, indissociable de celle de la construction européenne et de la place de la Méditerranée dans les dispositifs Schengen puis Dublin. Ainsi, si rupture il y a en Méditerranée, ce n'est pas nécessairement celle introduite par les Printemps arabes et les guerres en Libye puis en Syrie, mais plutôt l'entreprise, depuis une trentaine d'année, de définition d'une Europe de la libre circulation dont les frontières extérieures seraient « sécurisées » et rendues imperméables, selon une triple logique d'illégalisation, de déshumanisation et de dissuasion des flux. En ce sens, ce qui s'est opéré au cours des dix dernières années relève plutôt d'un processus d'accélération mais aussi de mise en scène accrue du contrôle, avec un rôle symbolique crucial dans la production de la frontière. Quant à l'intensification des passages, elle est tout autant corrélée à l'illégalisation des autres voies d'entrée (notamment par l'imposition d'un visa) qu'à la montée en puissance des conflits et guerres civiles.

En instituant la Méditerranée comme un horizon indépassable de son élargissement et de son identité, l'Union européenne (UE) en a fait un lieu central dans le blocage et le filtrage des flux dirigés vers l'Europe. Les logiques multiples et

1. Paolo Cuttitta, « La "frontiérisation" de Lampedusa. Comment se construit une frontière », *L'Espace politique*, vol. 25, n° 1, avril 2015 (consultable sur urlz.fr/7nNh).





Introduction

complémentaires de la frontiérisation qui sont à l'œuvre dans le bassin méditerranéen opèrent tout à la fois sous la forme du glaci, du *checkpoint* et du barrage. Durant les trente dernières années, la Méditerranée s'est ainsi transformée d'un « espace-mouvement », de passage, en un « espace-nasse », redistribuant, immobilisant ou interrompant les traversées réalisées par des migrants dont les trajectoires sont de plus en plus heurtées et dangereuses.

Parler de frontières à la dérive en Méditerranée permet de soulever différents aspects. Tout d'abord les mutations – concrètes, inscrites dans l'espace – de la forme-frontière. Loin d'être une ligne dans la mer, la frontière méditerranéenne, celle qui marque la rupture entre l'UE et les pays du voisinage littoral, est matérialisée en de nombreux points et lieux des trajectoires migratoires. Olivier Clochard, dont le travail est pionnier parmi les approches critiques de la frontière en Europe, insiste sur la réticularité de celle-ci, à l'image d'une toile d'araignée. Ses travaux montrent que si elles sont parfois invisibles et dématérialisées, les frontières sont plus que jamais d'importantes institutions¹. Elles sont pixellisées et mouvantes² dans la mesure où elles se recomposent au fil des trajectoires migratoires et se matérialisent dans une tension entre immobilisation et mise en mobilité.

L'objectif d'une étude critique de la frontière en Méditerranée est donc de *traquer* ses multiples configurations et lieux de fixation, des lieux privilégiés de territorialisation et

1. Olivier Clochard, « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de géographes*, n° 1, octobre 2010 (consultable sur url.fr/7pnK).

2. Didier Bigo, « L'immigration à la croisée des chemins sécuritaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, n° 1, 1998, p. 25-46 (consultable sur url.fr/7pnN) ; Camille Schmoll, « Gendered Spatialities of Power in "Borderland" Europe. An Approach Through Mobile and Immobilized Bodies », *International Journal of Migration and Border Studies*, vol. 1, n° 2, 2014, p. 173-189.





d'observation du dispositif frontalier de l'UE, des lieux de concentration de la frontière : des camps, des prisons, des îles, des villes, des enclaves, des aéroports et autres lieux génériques. Des noms émergent ici comme autant de symboles : Lampedusa, Lesbos, Évos, Gibraltar, etc. Régulièrement, les fluctuations de l'actualité et du contrôle migratoire placent certains lieux sur le devant de la scène et en relèguent d'autres – temporairement – aux oubliettes.

Mais ce n'est pas seulement la logique du lieu, c'est aussi celle de la zone qui supprime celle des confins ou de la ligne. L'élargissement de l'espace de la frontière à l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen marque ce passage de la logique de la ligne à celle de l'aire. La notion de « *borderzone* » proposée par Vicki Squire s'avère ici pertinente. Nous partons, en particulier, de l'idée proposée par Anna Triandafyllidou selon laquelle les États du Sud européen sont devenus eux-mêmes, pour l'UE, les instruments d'externalisation d'une politique de dissuasion.

C'est d'ailleurs en partie ce statut de frange utile de l'Europe qui conduit à l'implosion sociale de ces territoires et à la victoire de l'extrême droite en Italie, notamment aux dernières élections de mars 2018. C'est également la mer qui devient *borderzone*, à l'instar du canal de Sicile, devenu le lieu d'une étrange bataille navale impliquant l'agence européenne de police aux frontières (Frontex), des organisations non gouvernementales, les gardes-côtes italiens et les milices libyennes, depuis la fin de l'opération Mare Nostrum¹. Ce sont enfin, et avant tout, les pays en amont

1. En octobre 2013, en effet, en réponse à deux naufrages particulièrement meurtriers au large de Lampedusa, le gouvernement italien décide de mettre en place Mare Nostrum, opération très coûteuse qui permet de secourir plus d'une centaine de milliers de migrants, y compris au-delà des eaux territoriales de l'Italie, jusqu'à son arrêt, sous la pression européenne, en novembre 2014. Voir Camille Schmoll, « Quoi de neuf sous le soleil de Sicile ? Migrations internationales et enjeux géopolitiques en mer Méditerranée (2011-2017) », *EchoGéo*, 14 février 2018 (consultable sur urlz.fr/7nNI).





Introduction

de la traversée (Libye, Égypte, Tunisie, Turquie) – dont il sera moins question dans cet ouvrage – qui jouent un rôle de plus en plus central dans la logique du barrage filtrant instaurée par l'UE et ses États.

Non seulement la dimension spatiale de la frontière, mais aussi ses temporalités ont évolué au cours des dernières années, à l'échelle des trajectoires. Car la dilution de la frontière, des pays de transit jusqu'à ceux de destination, a pour corollaire une dilution de l'expérience de sa traversée : on ne passe plus à travers, on vit *dans* la frontière. Parler de dérive de la frontière en Méditerranée, ce n'est ainsi pas simplement évoquer ses recompositions spatiales, c'est aussi mettre en évidence les multiples transformations qui se jouent dans l'expérience concrète de son franchissement, et notamment l'allongement de cette expérience pour les migrantes et les migrants. Des notions telles que celles de seuil, de liminalité ou d'itinéraires suspendus, fragmentés, viennent alors accompagner la réflexion, introduisant ainsi le point de vue du migrant et son vécu à la frontière¹.

De ce point de vue, la mer n'est qu'une étape parmi d'autres d'une longue traversée ; la frontière est tout à la fois solide et liquide, et la Méditerranée dont il sera question ici est tout autant celle de la mer et de la terre que celle des îles, des gens de mer, des routes, des rivages et des juridictions qui forment l'espace maritime. À l'instar du travail de l'historien David Abulafia², qui oppose à la Méditerranée terrestre de Braudel celle de la mer et des gens de mer, nous nous focaliserons sur la question des routes maritimes et des îles. Non pour nier

1. Michael Collyer, « Stranded Migrants and the Fragmented Journey », *Journal of Refugee Studies*, vol. 23, n° 3, septembre 2010, p. 273-293 (consultable sur urlz.fr/7pnX).

2. David Abulafia, *The Great Sea. A Human History of the Mediterranean*, Oxford, Oxford University Press, 2011.





l'importance des pays qui bordent la Méditerranée, dont le rôle – nous le verrons à travers le cas libyen, dont l'exposé est éclairant pour comprendre précisément les logiques maritimes à l'œuvre – est crucial du fait de l'externalisation intra- ou extra-européenne de la gestion des flux, mais pour faire émerger la singularité de ces lieux et espaces-frontières au sein d'une géographie du passage et du contrôle qui ne cesse de se reconfigurer. Ces recompositions de la frontière s'incarnent tout particulièrement dans la figure de l'île.

Les îles : des lieux emblématiques de la frontiérisation de la Méditerranée

La formation de la frontière en Méditerranée doit en effet aussi être resituée dans la généalogie d'un espace traversé tout au long de son histoire par des processus de mise au ban et par la création de régimes d'exception : lieux de l'exil et de l'errance, de marginalisation et de châtement pour les exilés politiques, les fous, les indésirables de tous bords, les îles, méditerranéennes en particulier, ont longtemps constitué des lieux paradigmatiques de l'enfermement ou de la réclusion¹, incarnant ce dispositif carcéral total décrit par Michel Foucault ou Erving Goffman. Elles furent nombreuses, à l'entrée des ports ou non loin des villes maritimes, à confiner dans leurs lazarets voyageurs ou membres d'équipages des navires au moment des grandes épidémies. C'est aussi parce qu'il était très difficile, voire impossible, de s'en évader que prisons et bagnes s'y multiplièrent, de l'époque romaine aux temps contemporains de Mussolini, Franco ou Tito, qui y déportèrent massivement leurs prisonniers politiques.

1. Éric Fougère. *Île-prison, bague et déportation. Les murs de la mer, éloigner et punir*, Paris, L'Harmattan, 2003.





Introduction

À la fin des années 1980, Félix Guattari publie dans son *Journal de Leros* un reportage dénonçant les conditions de vie insupportables des patients de l'asile psychiatrique, « véritable bagne psychiatrique, camp de concentration sans la présence d'aucun personnel soignant, sans même un psychiatre », situé sur cette petite île du Dodécanèse. Il y raconte notamment comment celle-ci est devenue un espace de relégation, rebut de toutes les inhumanités, mais aussi le lieu des nouvelles mobilisations européennes qui à l'époque prenaient la ban-nière et le visage de l'antipsychiatrie¹. Aujourd'hui, la nouvelle fonction de rétention et d'enfermement des migrants à destination de l'Europe que certaines îles assument en Méditerranée ne constitue au fond qu'un des derniers avatars d'un usage carcéral maintes fois décliné au cours de l'histoire.

Les îles n'ont pas toujours formé les points d'entrée privilégiés de l'espace européen, accessible par diverses voies terrestres largement empruntées par les migrants. Alors pourquoi un éclairage si appuyé sur ces territoires ? Il faut replacer leur rôle dans le cadre de la construction de l'espace Schengen, avec l'ouverture concomitante d'un libre espace de circulation intra-européen et la fermeture relative des frontières « extérieures » de l'Europe. Depuis, les routes migratoires ne cessent de se reconfigurer au gré de l'évolution des contrôles et des recompositions politiques plus larges qui secouent la Méditerranée, particulièrement depuis la décennie 2000 : Printemps arabes et guerres civiles, élargissement de l'espace Schengen, mise en œuvre des règlements Dublin II, militarisation de certaines frontières ou, à l'inverse, opérations momentanées de sauvetage en mer – telles que Mare Nostrum ou celles menées par les ONG. L'accentuation des

1. Félix Guattari, *De Leros à La Borde*, Paris, Nouvelles Editions Lignes, 2012.





Méditerranée

contrôles et obstacles sur une route maritime entraîne quasi systématiquement l'augmentation des flux sur une autre voie.

À titre d'exemples : l'intensification, à partir de 2002, de la surveillance dans le détroit de Gibraltar a suscité un redéploiement progressif des migrations maritimes vers la route atlantique (îles Canaries) ; plus récemment, l'accord passé entre l'UE et la Turquie en mars 2016 a eu pour conséquence une réorientation partielle des flux vers le canal de Sicile.

Dans ce contexte, les îles n'ont certes pas toujours représenté des portes d'entrée majeures, mais elles sont progressivement devenues des pivots récurrents dans la géographie mouvante des flux maritimes méditerranéens. Depuis l'année 2011, toutefois, les territoires insulaires qui jalonnent les routes centrales et orientales du canal de Sicile et de la mer Égée ont concentré une grande partie des flux migratoires en provenance de la Corne de l'Afrique et de la Syrie.

Pour autant, et c'est bien là tout le paradoxe, les migrants choisissent rarement les îles : ils y échouent plutôt ou sont arrêtés en haute mer au cours de leur traversée méditerranéenne avant d'y être transférés, que ce soit vers Malte, Lampedusa et, plus récemment, les ports siciliens (Catane, Pozzallo, Palerme) ou les îles de la mer Égée sur la route orientale. Les îles sont donc dans l'immense majorité des cas des non-choix, des territoires d'assignation provisoire pour des migrants avant tout en quête d'Europe, où les arrivées sont dépeintes de manière extraordinairement dramatique et chaotique. Les îles sont devenues les lieux de la mise en scène, voire de la théâtralisation de la « crise migratoire » largement instrumentalisée par les acteurs politiques de la région.

D'une certaine manière, la construction symbolique et performative des frontières et de la « frontièrité » méditerranéennes prend corps dans les îles placées sous les feux





Introduction

de la rampe médiatique internationale. Entassés dans des embarcations de fortune, véritables rescapés après des jours d'errance maritime dans des conditions terribles, les migrants qui ont été secourus en mer et qui débarquent dans les îles affichent une détresse où transparaissent les tourments de leur traversée et le drame des disparus. La frontiérisation de l'île se trouve ainsi amplifiée par la mise en visibilité de l'urgence humanitaire, laquelle est même parfois totalement construite par les autorités, comme ce fut le cas à Lampedusa vers laquelle des milliers de Tunisiens furent délibérément acheminés puis bloqués en mars 2011, transformant l'île en centre de rétention à ciel ouvert et produisant une situation rapidement explosive, couverte par les médias du monde entier. Les îles deviennent dès lors le théâtre d'une construction sociale de la frontière et de la migration, relevant du registre de l'urgence et de l'imprévisibilité, alimentant parallèlement une production de « géographies de la peur » dans la sphère publique européenne¹.

L'instrumentalisation et la surexposition de ces petits territoires insulaires par la sphère politico-médiatique nous conduisent à considérer ceux-ci comme des figures synecdotiques de la spatialisation de la frontière² qui, par un effet de loupe, nous permettent de saisir la complexité des circulations migratoires et des dispositifs frontaliers. De ce point de vue, la notion de « lieu de condensation » analysée par Bernard Debarbieux³ peut être avantageusement mobilisée, d'abord en ce qu'elle fait

1. Rachel Pain, « Globalized Fear ? Towards an Emotional Geopolitics », *Progress in Human Geography*, vol. 33, n° 4, 2009, p. 466-486 (consultable sur urlz.fr/7po1).

2. Voir Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll, « Opening up the Island. A "Counter-Islandness" Approach to Migration in Malta », *Island Studies Journal*, vol. 9, n° 1, mai 2014, p. 43-56 (consultable sur urlz.fr/7nNp), et « Îles, frontières et migrations méditerranéennes. Lampedusa et les autres », dossier thématique, *L'Espace politique*, vol. 25, n° 1, 2015 (consultable sur urlz.fr/7nNr).

3. Bernard Debarbieux, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, vol. 24, n° 2, 1995, p. 97-112 (consultable sur urlz.fr/7nNt).





de l'île un lieu où se concentrent, se juxtaposent et se percutent des enjeux migratoires multi-scales, mais surtout parce que la richesse et l'intérêt heuristique de cette expression résident dans l'acceptation physique de la condensation, qui, par un processus de densification (molécules d'eau s'agréant dans un volume restreint), donne une visibilité (la goutte d'eau) à ce qui n'en avait pas (la vapeur d'eau). Ainsi, à l'instar d'autres types d'espaces similaires par

leur étroitesse (les enclaves et les détroits), les îles, par un effet de condensation, révèlent de façon amplifiée toutes les logiques de la frontiérisation et de la construction sociale de la migration à l'œuvre en Méditerranée : on y teste des méthodes d'immobilisation, de mise en circulation et de relocalisation, on y met en scène le contrôle ; hauts-lieux de l'externalisation de la politique migratoire des États européens, on y expérimente des politiques

Exilés bloqués au sud de l'UE

(seul 1/3 des relocalisations effectuées en 3 ans)

--- Limite de l'espace Schengen

■ Pays qui a accueilli moins de 50 réfugiés voire n'a pas accueilli de réfugiés

34 953
Nombre de réfugiés qui devraient être relocalisés conformément à la décision du Conseil européen de 2015

12 700
Nombre de réfugiés relocalisés au 30 juin 2018

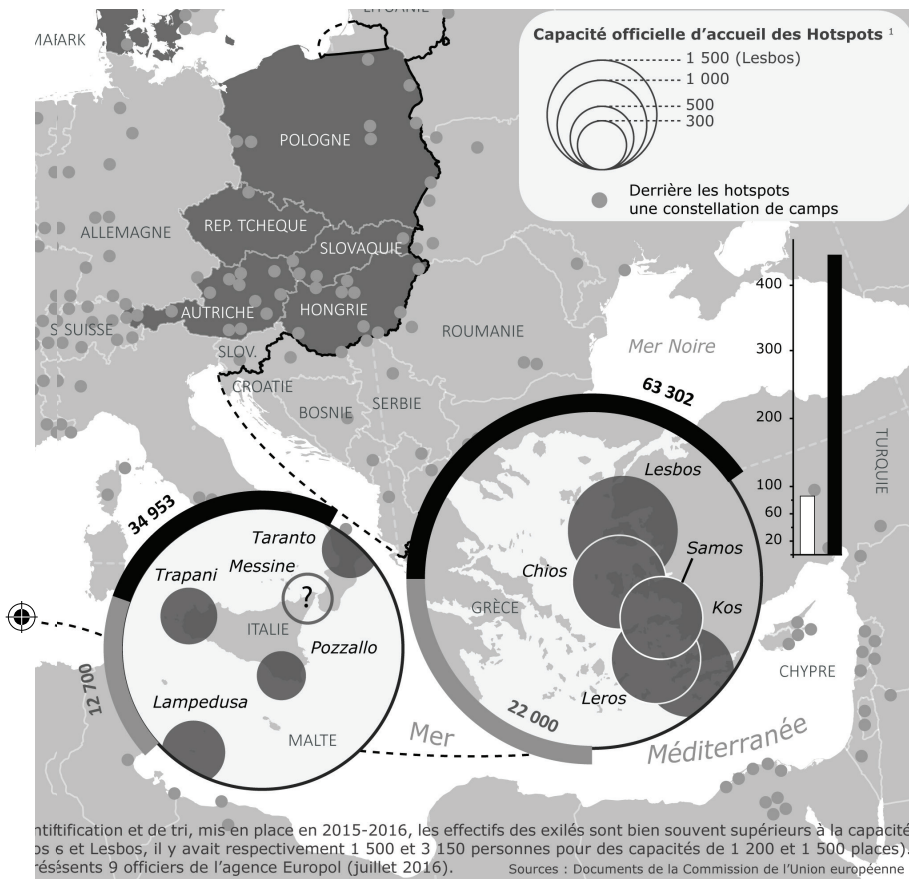
Une gestion policière

■ officiers de l'agence Frontex²
□ officiers du bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)

0 500 km

Note

1. Au sein de ces centres d'identification d'accueil (en avril 2016, à Chios s'en
2. En Grèce sont également présents



sophistiquées de rétention, de blocage et de filtrage, d'expulsion ou de mise à l'écart. Le dernier exemple en date est bien entendu celui des *hotspots*, qui, à l'exception de celui de Tarente, sont tous localisés dans les îles.





Les trois usages de l'île

Cette fonction insulaire dans la production circulatoire méditerranéenne peut se décliner sous trois formes distinctes : l'île-barrière, l'île-passage, l'île-ancrage¹. Définies tour à tour comme des lieux-sentinelles ou -prisons², d'expérimentation offshore ou d'externalisation de l'ingénierie du contrôle migratoire³, les îles méditerranéennes forment des lieux-barrières incarnant un « blindage » de la frontière⁴ qui se matérialise par toute une palette de dispositifs et de lieux d'enfermement. Après leur interception en mer, les migrants sont placés dans des lieux de rétention formels (centres fermés, commissariats de police, prisons...) ou informels (restaurants, espaces publics, etc.), le plus souvent dans des conditions très sombres – comme en atteste la montée de la violence parmi eux –, avant d'être refoulés ou éloignés pour une partie d'entre eux. Finalement, la dissémination rhizomatique⁵ des lieux du contrôle migratoire et de l'enfermement tend à faire de ces îles dans leur globalité des prisons à ciel ouvert.

1. Voir Nathalie Bernardie-Tahir et Camille Schmoll, « Opening up the Island. A "Counter-Islandness" Approach to Migration in Malta », *art. cit.*

2. Voir Léa Lemaire, « Islands and a Carceral Environment. Maltese Policy in Terms of Irregular Migration », *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 12, n° 2, 2014, p. 143-160, et Jenna M. Loyd et Alison Mountz, « Managing Migration, Scaling Sovereignty on Islands », *Island Studies Journal*, vol. 9, n° 1, 2014, p. 23-42 (consultable sur urlz.fr/7poe).

3. Voir Godfrey Baldacchino, « Islands and the Offshoring Possibilities and Strategies of Contemporary States. Insights on/for the Migration Phenomenon on Europe's Southern Flank », *Island Studies Journal*, vol. 9, n° 1, 2014, p. 57-68 (consultable sur urlz.fr/7poh), et Anna Triandafyllidou, « Multi-Levelling and Externalizing Migration and Asylum. Lessons from the Southern European Islands », *Island Studies Journal*, vol. 9, n° 1, 2014, p. 7-22 (consultable sur urlz.fr/7poj).

4. Laurence Pillant et Louise Tassin, « Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque », *Cultures & conflits*, vol. 3, n° 99-100, 2015, p. 25-55 (consultable sur urlz.fr/7pok).

5. *Ibid.*





Introduction

Les îles sont également des points de passage pour des flux migratoires qui, après avoir été triés et filtrés, sont redistribués selon diverses modalités. À l'échelle nationale, comme en Italie ou en Grèce, elles peuvent assurer une redistribution des populations migrantes vers d'autres lieux continentaux, par exemple par la répartition des migrants dans différentes régions d'Italie après leur arrivée en Sicile. Plus largement, elles forment des territoires rythmés par le va-et-vient des migrants : les « dublinés » qui reviennent ; les relocalisés qui partent (comme ce fut le cas entre 2010 et 2013 pour une partie des migrants transitant par Malte) voire qui arrivent ; celles et ceux toujours plus nombreux qui, après avoir été renvoyés dans le cadre des différents programmes de rapatriements « volontaires », repartent à nouveaux sur la route de l'Europe.

Elles peuvent aussi devenir les lieux d'un ancrage plus ou moins long, que ce soit pour les migrants dont le transit s'éternise ou pour ceux qui finissent par y vivre à plus long terme. C'est le cas en Sicile, où demeurent plus de 20 000 Tunisiens travaillant principalement dans l'agriculture où ils sont fortement concurrencés par quelque 50 000 Roumains.

Les îles-frontières : des laboratoires d'innovation politique

Les îles-frontières ne sont pas seulement des confins, ce sont également des lieux de rapports de forces, de négociations et de rencontres engageant une multiplicité d'acteurs : Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), commissions nationales et locales, bureaucrates et magistrats, groupes d'intérêt, patrouilles aux frontières, ONG et société civile, agences de l'ONU et de l'UE, activistes, lobbys d'employeurs, partis politiques, police, professionnels de la sécurité¹...

1. Voir Claire Rodier, *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ?*,





Les tensions et dissensions entre ces acteurs (par exemple, entre Commission et Conseil européens) peuvent d'ailleurs être génératrices d'ouvertures comme de blocages pour les migrants. Ces îles peuvent également être vues comme des lieux de résistance et de mobilisation, dont les formes sont multiples, émanant tout autant d'associations que de collectifs hétéroclites de citoyens, militants, chercheurs, etc.

Les migrantes et les migrants ne sont pas en reste dans les formes de mobilisation qui agitent les îles. Ces résistances doivent être lues et vues dans le double contexte du renforcement des frontières et des politiques punitives, et des révolutions arabes : les espoirs engendrés par ces dernières en termes d'accueil par les sociétés européennes permettent sans doute de rendre compte des mobilisations des migrants à Lampedusa contre la prise d'empreintes digitales en juillet 2013¹. Elles aident aussi à comprendre les révoltes qui ont secoué les centres de rétention de toute la région du canal de Sicile en 2011, dont l'écho, de Safi, à Malte, en août, jusqu'à Lampedusa en septembre, a constitué une forme de subjectivité transnationale.

Enfin, ces îles-frontières agissent comme empreintes et modèles dans des histoires de mobilisation qui égrènent le parcours des exilés. Ainsi des différents collectifs Lampedusa in... qui se sont ponctuellement reterritorialisés en différents lieux d'Allemagne, pour réclamer le droit au séjour et la suspension de l'application de Dublin II, pour les migrants ayant transité par Lampedusa en 2013.

Paris, La Découverte, 2013, et Marie Bassi et Shoshana Fine, « La gouvernance des flux migratoires "indésirables". Cas d'étude de Calais et Lampedusa », *Hommes et migrations*, vol. 4, n° 1304, 2013, p. 77-83 (consultable sur urlz.fr/7pom).

1. Annalisa Lendaro, « "No finger print !". Les mobilisations des migrants à Lampedusa, ou quand l'espace compte », *L'Espace politique*, vol. 25, n° 1, 2015 (consultable sur urlz.fr/7pop).





Les îles comme lieux de construction de l'identité et de l'altérité

Au-delà des différentes formes d'innovation politique qui l'entourent, la question migratoire réinterroge par ailleurs avec force tout le processus de la construction identitaire à l'œuvre dans les îles. Les sociétés insulaires ont en effet tendance à développer un fort sentiment d'appartenance (« îléité ») que ce soit au groupe social ou au territoire lui-même, dont la discontinuité naturelle fondatrice semble légitimer la singularité. Ce processus d'identification, toujours en mouvement, en constantes construction et recomposition, passe nécessairement par le processus inverse, mais corollaire, de différenciation. En s'identifiant, on identifie l'Autre, mais on s'identifie d'autant mieux qu'on se différencie de lui, l'identité et l'altérité étant les deux faces d'une même pièce. Dans ce contexte, les identités se déploient et s'affichent à mesure que l'îléité se répand, dans une logique de démarcation et de différenciation culturelle et territoriale¹.

Comme bien d'autres territoires méditerranéens, les îles sont animées d'intenses mobilités. De nombreux travaux ont même mis en évidence combien cette fonction de circulation avait été paradoxalement réactivée durant les dernières décennies, en dépit de dispositifs frontaliers de plus en plus puissants et diffus². Sur ces terres exiguës se croisent migrants riches et pauvres des deux rives, travailleurs et retraités, ainsi que de multiples circulants, aventuriers, touristes, commerçants, etc. Si elles ne sont pas nouvelles, si elles sont même constitutives

1. Voir Nathalie Bernardie-Tahir, *L'usage de l'île*, Paris, éditions Petra, coll. « Des îles », 2011.

2. Voir Karine Bennafla et Michel Peraldi, « Frontières et logiques de passage. L'ordinaire des transgressions », *Cultures & conflits*, vol. 72, n° 4, 2008, p. 7-12 (consultable sur urlz.fr/7pou), et Michel Agier, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, Paris, La Découverte, 2013.





d'une identité euro-méditerranéenne, ces circulations questionnent aujourd'hui de nouveau, de manière dialogique, ces identités insulaires. Nourrie par la coprésence de plus en plus marquée des populations locales et étrangères à l'île, la production de l'altérité prend dans les espaces insulaires des visages extrêmement différents : celui d'une altérité souhaitée, choisie, désirée, et celui d'une altérité plus ambiguë, souvent non désirée voire refusée, parfois hybride.

La cohabitation entre populations migrantes et touristiques constitue une problématique centrale dans les espaces insulaires, qui représentent aujourd'hui, pour la plupart, des hauts lieux du tourisme international. En ce début du *xxi*^e siècle, la Méditerranée constitue la principale destination touristique du monde, avec environ 400 millions de touristes internationaux, soit 40 % des arrivées et 30 % des recettes touristiques mondiales. Parallèlement, les migrations de toutes natures – de travail, des élites professionnelles, des étudiants, des réfugiés ou demandeurs d'asile – se sont multipliées, surtout au cours des deux dernières décennies.

Pourtant constitutives d'une méditerranéité-creuset, ces deux formes de déplacements n'en restent pas moins le plus souvent cloisonnées, que ce soit dans leurs modalités de gestion, dans les acteurs mobilisés ou dans le regard social qu'elles suscitent¹. Les îles méditerranéennes deviennent ainsi le lieu paradigmatique de la confrontation entre deux catégories de population que tout semble opposer : les « migrants » touristiques, qui représentent un enjeu économique énorme et dont la présence est fortement désirée par les acteurs insulaires,

1. Voir Nathalie Bernardie-Tahir, « Mobilités migrantes et touristiques en Méditerranée. Un cloisonnement en question. L'exemple de Chypre », in Camille Schmoll, Hélène Thiollet et Catherine Wihtol de Wenden (dir.), *Migrations en Méditerranée. Permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, Paris, CNRS éditions, 2015.





Introduction

et les travailleurs migrants ou les demandeurs d'asile, perçus comme un « fardeau », selon la formule européenne, et dont l'arrivée et l'installation plus ou moins temporaire ne sont globalement pas souhaitées par les insulaires.

Mobilités migrantes et touristiques se trouvent ainsi le plus souvent circonscrites dans des territorialités étanches et font l'objet de perceptions contraires, fondées sur des attributs en opposition systématique : mobilités désirées/non désirées, visibles/invisibles, utiles/néfastes, etc. Or, ces deux mobilités n'évoluent pas, loin s'en faut, dans des mondes parallèles, mais sont le plus souvent articulées et imbriquées. Le migrant et le touriste non seulement représentent deux acteurs d'un même système économique globalisé, mais ils mobilisent de surcroît des compétences, des imaginaires, des capitaux techniques et mobilitaires similaires, par-delà la finalité du déplacement, que ce soit pour des vacances ou pour améliorer leurs conditions de vie.

De la même manière, les formes de cohabitation entre populations locales et populations migrantes sont bien plus complexes qu'il y paraît. Tout d'abord, les migrants ne forment pas un groupe homogène, mais rassemblent au contraire une multitude de profils : des hommes et des femmes, des adultes et des mineurs, de nationalités très diverses (en provenance d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie du Sud-Est), appartenant à des catégories socioprofessionnelles très disparates, suivant des trajectoires et portant des projets variables.

Chypre offre à cet égard un bel exemple de l'extrême hétérogénéité des populations migrantes, composées de demandeurs d'asile, de travailleurs agricoles, de travailleuses domestiques philippines ou sri lankaises, etc., sur lesquels la société insulaire porte des regards très différenciés. Certes, les manifestations d'hostilité sont nombreuses, s'exprimant à travers des actes de rejet et de xénophobie qui mobilisent à tout-va la rhétorique





de l'exiguïté et de l'insularité. Il semble d'ailleurs qu'elles soient plus vives dans les îles-État, telles que Malte ou Chypre, dont la configuration géographique rend impossible un transfert des migrants vers une partie continentale, produisant ainsi un sentiment d'invasion exacerbé.

Pour autant, ces tensions parfois vives coexistent avec des expressions de compassion, d'empathie et d'hospitalité qui peuvent déboucher sur de vraies gestes de solidarité. Portées par des individus, associations ou collectifs distincts, ces formes contradictoires d'interactions entre populations locales et migrantes peuvent se manifester de façon concomitante ou se succéder dans le temps, suivant l'évolution de la politique migratoire et des dispositifs frontaliers de contrôle. Les îles grecques de Lesbos et de Samos illustrent bien ces revirements, avec des populations insulaires globalement animées de sentiments d'hospitalité et d'entraide jusqu'en 2016, et versant, après l'accord entre l'Union européenne et la Turquie, dans des réactions ouvertement hostiles. Plus largement, la cohabitation entre les insulaires et l'ensemble des communautés migrantes installées dans les îles peut déboucher sur des formes d'hybridation heureuses, comme c'est le cas dans le quartier de Trikoupî à Nicosie, transformé en un *landmark* pour les populations arabes et musulmanes de l'île (qui y trouvent commerces hallal, coiffeurs arabes, etc.), théâtre d'un cosmopolitisme émergent.

Aujourd'hui, les îles du sud de l'Europe sont les lieux par excellence de l'expérimentation de la mise au ban mais aussi de nouvelles formes de cohabitation. C'est là que se concentre de façon paradoxale et pourtant complémentaire la double logique de la frontière, celle du repoussoir et de la rencontre cosmopolite¹. Elles peuvent, selon les phénomènes pris en

1. Voir Michel Agier, *La condition cosmopolite...*, *op. cit.*





Introduction

compte ou le moment où on les examine, être lues comme des exemples de lieux de potentialités à l'origine de nouvelles formes de cohabitation, ou, à l'inverse, de lieux de répression et de fermeture, de blocage des trajectoires, d'exacerbation des tensions et de repli.

Des îles à la mer

Au cours des derniers mois, le théâtre de la frontiérisation européenne s'est déplacé des îles vers la mer, depuis que la prise en charge du secours apporté aux migrants, auparavant assurée par les différents gouvernements concernés (italien, grec ou maltais) ou par l'agence Frontex, incombe désormais aux ONG. C'est ainsi que des associations humanitaires comme SOS Méditerranée, Sea-Watch, Sea-Eye, La Croix-Rouge, Médecins sans frontières (MSF), Save the Children, Migrant Offshore Aid Station (Moas), etc., ont affrété des navires qui sillonnent le canal de Sicile à la recherche d'embarcations en détresse. Ces ONG ont dû essuyer une campagne de criminalisation sans précédent, orchestrée par les institutions et agences européennes (comme Frontex), par certains membres du gouvernement et de la scène politique italiens, ainsi que par différents médias qui les accusent de créer un « appel d'air ».

Bien plus, on leur reproche d'être responsables d'une augmentation du nombre de décès en Méditerranée, malgré le caractère fallacieux avéré de ce discours : la croissance des flux migratoires dans le canal de Sicile est une tendance lourde qui a pris forme bien avant l'intervention des ONG (le pic du nombre de traversées est atteint en 2015) et, globalement, le taux de létalité est toujours plus élevé lorsque les ONG ne sont pas présentes¹. À l'été 2017, une étrange « bataille navale » s'est

1. Voir Charles Heller et Lorenzo Pezzani, *Blaming the rescuers. Criminalising Solidarity, Re-Enforcing Deterrence*, rapport de recherche, 9 juin 2017 (consultable





Méditerranée

d'ailleurs jouée en Méditerranée, qui a mis face à face ces ONG et des membres du mouvement politique d'extrême droite Génération identitaire aux côtés de militants anti-migrants du collectif Defend Europe, qui patrouillaient sur le navire *C Star* à proximité de l'*Aquarius* de l'organisation SOS Méditerranée.

Finalement, la criminalisation des ONG répond tout à la fois à l'opportunisme politique du moment, dans un contexte de montée des mouvements d'extrême droite, et à l'impuissance profonde de l'Europe à résoudre la crise humanitaire. C'est aussi l'occasion pour les pays sud-européens, comme l'Italie, de mettre en œuvre des accords de coopération avec des pays tiers afin de trouver une « solution en amont » en leur déléguant la mission de barrer la route aux migrants. Ainsi, il revient aujourd'hui aux forces militaires libyennes de renvoyer en Libye des migrants qu'elles interceptent sur la route maritime de l'Italie, ce qui soulève de nombreuses questions légales et éthiques du fait du non-respect par la Libye des conventions internationales sur les droits humains, en particulier de la convention de Genève et des conventions pour les droits de l'enfant.

À l'instar des embarcations de migrants, les frontières européennes, on le voit, n'en finissent pas de dériver en Méditerranée, passant des espaces continentaux sud-européens aux îles puis à la mer, évoluant même inexorablement vers les rives du sud et de l'est. Dans un mouvement paradoxalement inverse à celui des migrations, cette dérive inquiétante des frontières signe le naufrage politique de l'Europe.

Les investigations proposées ici se fondent sur des écrits de chercheurs et d'acteurs associatifs, et s'appuient à la fois sur l'analyse des politiques, l'action des différents acteurs de la

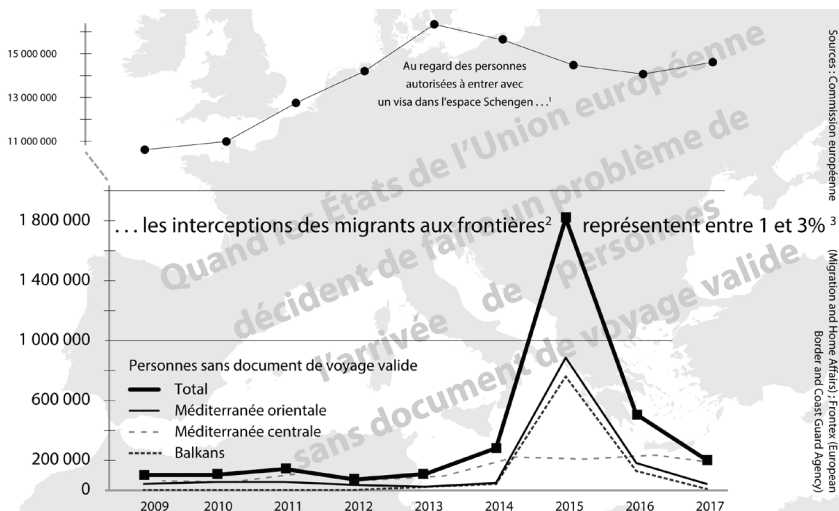
sur blamingtherescuers.org/), et Marta Esperti et Antoine Pécoud, « Les ONG sont-elles responsables de la crise des migrants en Méditerranée ? », *The Conversation*, 13 juin 2017 (consultable sur urlz.fr/7poB).





Introduction

migration (ONG, associations, police, etc.) et le récit du vécu des frontières par les migrants. Elles articulent les points de vue de ceux qui définissent la frontière méditerranéenne, ceux qui la contestent ou s'en accommodent et ceux qui la vivent. Elles s'appuient sur la description successive de trois types d'espaces qui sont des lieux à la fois symboliques et concrets de marquage du contrôle : les îles de la Méditerranée, la mer elle-même et les pays qui la bordent. La focale est résolument placée sur les îles : la Sicile, Lampedusa, Malte, Samos et Chios font l'objet des premiers chapitres de cet ouvrage, apportant des regards croisés sur les migrations et l'insularité. Puis il est question du glissement de la logique de frontiérisation vers la mer, avec le cas du canal de Sicile, considéré comme un espace de contestation et de résistance. Enfin, un ultime éclairage est porté sur la Libye, auprès de qui les pays européens tendent aujourd'hui



de court séjour (inférieur à 3 mois) / 2. Les chiffres rendent compte du nombre de franchissements des frontières extérieures de l'UE et non du nombre de personnes, un même individu pouvant être compté plusieurs fois : par exemple après être entré par la frontière turco-grecque, il peut être à nouveau arrêté à la frontière hongroise ou croate. / 3. Pour l'année 2015, ce taux qui est à relativiser au regard de la note 2, était de 12 %.





Méditerranée

à externaliser le contrôle migratoire, déplaçant un peu plus au sud les nouvelles limites de la frontière européenne¹.

1. Un remerciement chaleureux à Michel Agier, Stefan Le Courant, Marco Galiero, Michael Neuman, Maria Pisani et Liliane Lizzi (qui a aussi réalisé le graphique de la page 57) pour leurs commentaires et leur soutien dans la finalisation de cet ouvrage.

